



---

*Communiqué de presse – 16 novembre 2022*

## **BAISSE DE L'IMPOT SUR LA FORTUNE : LE GRAND CONSEIL SIGNE UNE POLITIQUE FISCALE IRRESPONSABLE !**

**Aujourd'hui, le Grand Conseil a accepté un postulat visant à abaisser l'impôt sur la fortune. Cette décision est irresponsable dans le contexte de crise que nous traversons actuellement. Il n'y a aucun plan pour compenser les pertes estimées (de 6 à 45 millions de francs pour le canton et les communes).**

« 150 000 contribuables valaisans n'ont pas de fortune imposable et ne paient pas cet impôt. 1 % de tou-tes les contribuables paient en revanche 40 %. Et on veut le baisser par pure idéologie, alors que l'État est sans cesse sollicité pour aider l'économie », critique le président du PSVR Clément Borgeaud. « Le Conseil d'État présente une liste d'arguments allant contre le sens du postulat, annonce des pertes chiffrées entre 6 et 45 millions de francs sans expliquer comment les compenser, et recommande d'accepter ce texte. C'est une décision incohérente et irresponsable. »

Depuis des mois, nous traversons une crise du pouvoir d'achat. Les bas et moyens revenus vivent des fins de mois toujours plus difficiles. Les primes d'assurance-maladie augmentent, les prix de l'énergie atteignent des sommets, mais les salaires et les rentes stagnent. « Aujourd'hui, alors que la main de l'État doit agir pour aider l'économie et que de nombreuses aides financières sont votées session après session par le Grand Conseil, on propose de se priver de millions de rentrées fiscales », comment Anne-Laure Secco, vice-présidente du PSVR et vice-cheffe du Groupe Parti socialiste et Gauche citoyenne (PS/GC) au Grand Conseil. « Lorsque l'argent manquera pour financer nos services publics, l'état social ou des mesures en faveur de l'égalité ou d'une écologie solidaire, nous saurons où il aurait pu être trouvé. »

Le Parti socialiste du Valais romand déplore cette décision et s'engagera lors de la révision partielle de la Loi fiscale cantonale pour une fiscalité équitable et moderne dans le Canton.